

Rencontre professionnelle : une journée d'échanges et de partages

Premières rencontres maîtrisiennes

**maîtrises, écoles maîtrisiennes,
filères voix, CHAM vocales**

**Vendredi 5 juillet 2013, de 10h00 à 17h30
Centre de musique baroque de Versailles**

Action réalisée en partenariat avec le Centre de musique baroque de Versailles

Introduction

Depuis maintenant plusieurs dizaines d'années se sont développés en France de nombreux structures et dispositifs permettant à des enfants d'avoir une pratique et une formation approfondie dans le domaine du chant choral : maîtrises, écoles maîtressiennes, "filiales voix", CHAM vocales... Autonomes ou intégrées à une autre entité, et poursuivant des objectifs divers, ces différentes structures ont en commun un enseignement musical spécialisé autour du chant choral, construit sous forme d'un parcours progressif et d'une articulation avec l'enseignement général public ou privé.

Elles ont contribué à modifier en profondeur le paysage choral français, faisant de la pratique chorale une pratique artistique aussi exigeante que les pratiques instrumentales et mettant "sur le marché" professionnel et surtout amateur de nombreux chanteurs formés et de qualité.

Fidèle à sa vocation de lieu d'échanges et de réflexions à destination des acteurs de l'art choral, l'IFAC propose une première rencontre professionnelle des cadres musicaux, pédagogiques et administratifs de ces structures. Deux sujets à l'ordre du jour, l'un sur des questions structurelles, l'autre sur des questions pédagogiques. Les thèmes étant vastes et nombreux, cette première rencontre a vocation à se renouveler annuellement. Merci à tous ceux qui ont contribué à la préparer. Merci au CMBV pour son engagement dans ce projet.

J'espère que ces rencontres enrichiront les participants et seront le point de départ d'échanges ultérieurs nombreux et de qualité.

Florent Stroesser
Président de l'IFAC

Comité de pilotage - IFAC

Christophe Bergossi

membre du conseil d'administration de l'IFAC,
directeur musical de la maîtrise de la cathédrale de Metz

Denis Skrobala

membre du conseil d'administration de l'IFAC,
administrateur de la maîtrise du Centre de musique baroque de Versailles

Philippe Le Fèvre

directeur artistique et pédagogique de l'IFAC

Partenaire associé :
Centre de musique baroque de Versailles

Vendredi 5 juillet

10h00

Accueil des participants

10h30

Table ronde, débat et synthèse

L'articulation du projet musical avec celui de l'établissement scolaire d'enseignement général.

- Implication de l'établissement d'enseignement général dans la conception et la mise en place originelle du dispositif
- Répartition des temps pédagogiques d'enseignement général et d'enseignement musical
- Conditions pratiques de mise en œuvre du dispositif ...
Formes conventionnelles de ce partenariat
- Modalités d'évaluation mises en œuvre
- Relations entre responsables de la structure musicale et de l'Education Nationale
- Spécificités des Maîtrises fonctionnant dans le cadre de l'enseignement général privé
- Perception générale de l'intégration du projet musical dans le projet pédagogique global de l'établissement d'enseignement général

13h00

Déjeuner pris en commun

14h30

Table ronde, débat et synthèse (fin prévue à 17h30)

Les disciplines corporelles et l'enseignement vocal en horaires aménagés

- Disciplines corporelles intégrées dans le cursus de formation (théâtre, danse, Feldenkrais, ...) : pourquoi ces choix, quelles formes, quelles fréquences, quels moyens pratiques ?
- Quels sont les apports des disciplines corporelles aux pratiques vocales ?

Informations pratiques :

Centre de musique baroque de Versailles

22 avenue de Paris, 78000 Versailles

Accès :

RER C direction Versailles Chantiers ou Versailles Rive-Gauche

Depuis Gare Montparnasse : train SNCF arrêt Versailles-Chantiers

Depuis Gare Saint-Lazare et La Défense : train SNCF arrêt Versailles-Rive Droite

Depuis La Défense : train SNCF arrêt Versailles-Chantiers

Public concerné : toute personne impliquée dans la vie des maîtrises : chefs de chœur, enseignants, administrateurs, CPEM, directeurs d'établissements...

Déjeuner : un repas en commun est proposé (environ 15 €). Chaque participant prendra directement en charge son repas

Renseignements et inscriptions :

IFAC / 05 49 39 00 40 / contact.ifac@artchoral.org